

ACCA BISCAROSSE CR Assemblée Générale du Samedi 24 juin 2017

Le 24 juin 2017 s'est tenue l'assemblée générale de l'ACCA de BISCAROSSE dans la salle de la Maison de la foire en présence :
des membres du conseil d'administration, de Mrs Kamel DEMANE maire adjoint de Biscarrosse représentant M. le Maire, RIMONTEIL, président de l'ACCA de Parentis en Born, HALIBERT (président de l'ACGELB), Pascal DARMUZEY (lieutenant de louveterie)

M. G. BELLIARD président de l'ACCA de Biscarrosse ouvre la séance à 9h00 et remercie toute l'assemblée ainsi que Mme LESCOUTTE-GARDENT du journal Sud Ouest.

Ordre du Jour :

- Compte rendu de l'Assemblée Générale 2016
- Rapport financier de la saison 2016/2017
- Entente avec Parentis et tarifications diverses
- Projet de budget 2017/2018
- Lâcher de gibier
- Projet de Laouadie
- Plan de chasse, battues CELM et GIC
- Votes
- Rapport moral et informations diverses
- Interventions et questions diverses

Une minute de silence est observée en mémoire de M. Claude GUILHEM, ancien administrateur de l'ACCA, décédé récemment.

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2016

G. BELLIARD donne la parole à M. Philippe CHAUDERON pour lire le compte-rendu de l'AG 2016.

Aucune observation n'ayant été formulée, il est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Rapport financier de la saison 2016/2017

M. Pascal LORIN, trésorier, donne lecture poste par poste du bilan financier.
Les recettes sont de 33.477,24€ et les dépenses s'élèvent à 33.337,87€.
La situation comptable laisse apparaître un solde positif de 139,37€.

La situation de nos différents comptes bancaires, laisse apparaitre un avoir pour fin juin de 44.464,74€

Aucune remarque sur ce bilan, il est soumis au vote et adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Entente Parentis et tarifications diverses

G. BELLIARD salue les relations chaleureuses qui existent entre les 2 ACCA. Il évoque la mise en place de chasses conjointes pour la saison prochaine le mercredi et le jeudi alternativement dans l'une et l'autre commune.

Une augmentation de tarif de 1 euro est proposée par couvrir l'augmentation des dépenses et la baisse du nombre de chasseurs.

Les nouveaux tarifs s'établiront comme suit :

- Propriétaires : 39€
- Domiciliés : 58,50€
- Facultatifs : 130€
- Spécifiques : 78€
- Cartes journalières : 16€
- Pylône ONF : 20€
- Pylône hors ONF : 10€
- 1^{er} permis et + de 80 ans : gratuit

Cette tarification est soumise au vote et adoptée à l'unanimité par l'assemblée

Projet de budget 2017-2018

P. LORIN annonce le budget pour cette saison.

Il est prévu 33.330,00 € de recettes et 33.330,00 € de dépenses.

Une question est posée concernant le coût de la licence CELM. Il est rappelé que chaque participant paie 10€ à chaque battue, l'ACCA faisant le complément soit, approximativement 9€ par chasseur. Pour diminuer le coût de la licence annuelle, il a été demandé à l'ONF, et accepté, une diminution du nombre de participants par battue à 45 au lieu de 55.

Le prévisionnel financier est soumis au vote et adopté par l'assemblée à l'unanimité

Lâcher de gibier

Le poste gibier subit une baisse de dotation à 12.500€

Cela correspond à :

- 900 faisans

- 400 perdreaux

La fermeture aura lieu le 02/11/2017.

Culture à gibier : G. BELLIARD tient à remercier la municipalité de BISCARROSSE qui fait effectuer par les employés communaux le travail du sol. Il y associe Jean Pierre DUBOURG et Yvon BELLIARD qui prêtent leur concours, année après année à l'ensemencement des parcelles.

Cette année, le sarrasin profite des conditions climatiques pour pousser convenablement et on y voit déjà des tourterelles et des palombes.

Cette année, tous les travaux de l'ACCA ont rapporté 2648€ de subventions de la part de la Fédération des chasseurs des Landes.

Projet de Laouadie

Le PLU étant enfin accepté, P. LORIN détaille les plans qui ont été proposés à la mairie pour la Maison de Laouadie.

Il précise que ce sont les services communaux qui déposeront le permis de construire. Il espère que cela pourra se faire rapidement, le nouveau PLU étant déjà attaqué.

Le financement de ce projet sera réalisé en partie grâce aux fonds propres de l'ACCA qui dispose pour cela d'une réserve de 20.000€ budgétée depuis plusieurs années.

Pour le reste, un appel aux dons sera lancé aux entreprises partenaires et au bénévolat des adhérents pour réaliser les travaux.

Plan de chasse, battues CELM et GIC

- Chevreuils

M. LORIN fait lecture des résultats des prélèvements chevreuil :

Battues ONF : 13 animaux prélevés pour une moyenne de 40 chasseurs sur les 3 jours entre Noël et le premier de l'an.

Hors ONF : 69 bagues, 51 chevreuils prélevés par 10 équipes représentant 127 chasseurs sur 3 jours de chasse.

Au vu des résultats et des différents comptages effectués, les chefs d'équipe se sont mis d'accord pour arrêter la chasse alors que le plan de chasse n'était pas complètement réalisé..

La nouvelle période triennale du plan de chasse qui débute la saison prochaine prévoit en tout 195 bagues, soit une moyenne de 65 animaux par an.

- Battues CELM

JJ. Chaliat nous fait lecture du bilan des battues CELM.

2 battues à la biche pour 3 animaux + 3 sangliers

6 battues au sanglier pour 26 animaux prélevés. Soit un total de 29 sangliers à rapporter aux 19 prélevés l'an dernier.

Pour une moyenne de 30 chasseurs.

En fin de saison, une paëlla géante a été confectionnée par Claude BARRERO et son frère qui sont chaudement félicités pour ce moment de convivialité.

JJ CHALIAT remercie également les piqueurs, Hervé LAVAUD et Joël HERRAN ainsi que son acolyte, P. ANCHOL.

Il évoque ensuite la réunion avec les nouveaux gardes ONF qui a permis de déterminer les dates de battue de la prochaine saison. Il se joint à G. BELLIARD pour souligner l'excellent climat ayant prévalu à cette réunion.

- GIC

Il a été prélevé 1 cerf et 2 biches.

JP RIMONTEIL fait un exposé sur la gestion de la population de cerfs. Il rappelle l'implantation d'une centaine d'animaux lâchés en 1957-58 sur les communes de Saugnac et Ychoux.

Depuis 2015, la population a atteint un pic, ce qui a entraîné des dégâts et, corrélativement des prélèvements très importants ont été imposés : 81 animaux en 2015-16 et autant la saison suivante, dont 50 sur la seule commune d'Ychoux.

Cette année, le plan de chasse redescend à 50 animaux. Biscarrosse aura 4 animaux, Ychoux 30 et Parentis passe de 10 à 6.

Le GIC est financé par les cotisations des ACCA membres et par une subvention de la Fédération pour les cultures à gibier. Il ya actuellement 30 hectares à 120€/ha.

Son conseil d'administration est constitué de 3 membres de chaque ACCA avec une présidence tournante de 3 ans.

Chaque ACCA gère ses animaux.

Votes

Plusieurs élections sont programmées :

- P. CHAUDERON est confirmé par l'assemblée dans ses fonctions de secrétaire en remplacement de JP DHONT
- Election d'un garde chasse. L'ACCA a souhaité un garde supplémentaire pour venir en renfort de F. COURCELLE. 2 candidats se présentent T. GOMEZ et A. LOUBEYRES.
A. LOUBEYRES est élu par 81 voix contre 15 à T. GOMEZ.
- Election du tiers sortant. Il se compose de JJ CHALIAT, Y. LAFFARGUES et G. BELLIARD, les 2 derniers ne se représentent pas.
6 candidats se présentent. Ils obtiennent respectivement :

- BERRAND Christophe : 17 voix,
- CHALIAT Jean-Jean : 59 voix,
- ESLAN Claude : 36 voix,
- HERRAN Joël : 31 voix,
- LECROART Vincent : 46 voix,
- TRISCOS Jean-Louis : 53 voix.

Mrs CHALIAT, TRISCOS et LECROART sont élus.

Rapport moral

- Passation de pouvoirs

G. BELLIARD évoque ses 41 années passées au service de l'ACCA dont 25 en tant que Président. Il remercie H. LARRIEU, B. PICAT, B. PELEGE, G. BESSOUS, D. PONS et JP DHONT avec qui il a aimé travailler.

Il a une pensée particulière pour P. TRISCOS qui lui a laissé la présidence de l'ACCA et l'a amené comme conseiller technique à la Fédération.

Il évoque les relations privilégiées qu'il a entretenu avec G. BESSOUS son ancien vice-président, R. JACQUIN son trésorier et Y. LAFFARGUE.

Il remercie tous les administrateurs en place actuellement à qui il souhaite toute la réussite dans les nouveaux projets et les assure de son soutien.

- Partage de la nature

G. BELLIARD rappelle que la nature n'appartient pas à tout le monde, 80% est constituée par de la propriété privée.

Les autres usagers veulent bien la partager mais pas avec les chasseurs qui, pourtant, paient pour leur passion et remplissent des missions de service public.

Il rappelle qu'en moyenne 50 battues sont organisées dans l'année ce qui représente un temps très réduit.

Il fustige ensuite le garde de l'ONF qui demande que les battues au sanglier respectent les autres usagers de la forêt domaniale alors que les chasseurs paient tous les ans un loyer, contrairement aux autres.

- Bien être animal

Certains arriveraient maintenant à évaluer la sensibilité animale !

Il s'agit d'un mouvement qui se met en place et qui est à craindre sur le long terme. Il s'adresse essentiellement à des citoyens de plus en plus déconnectés des réalités de la nature.

Tôt ou tard, la chasse en sera impactée.

- DARRIEUSECQ

G BELLIARD évoque la réunion organisée par Mme DARRIEUSECQ, future députée des Landes et future Secrétaire d'Etat à la défense avec les ACCA et les AAPPMA.

Les problèmes des chasse traditionnelles, des dates de fermeture de la chasse à l'oie, de la régulation des sangliers et de la modification de la loi d'indemnisation des dégâts ont reçu une oreille attentive mais sans solution immédiate.

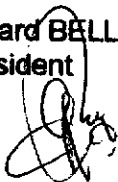
- Chasse à l'alouette
Le Président rappelle qu'il existe des postes vacants de chasse à l'alouette sur la commune de Biscarrosse.
- Dates d'ouverture :
Elles ne sont pas encore connues mais devraient être :
 - Gibier d'eau : 1^{er} dimanche d'Aout.
 - Ouverture générale : 2^{ème} dimanche de septembre.
- Cadeaux
JJ CABANAC félicite les 3 nouveaux administrateurs et invite les non élus à présenter leur candidature comme conseiller technique puisque des places se sont libérées.
Il indique que la réunion du conseil d'administration pour l'élection du nouveau président aura lieu mardi 27/06.
Une remise de cadeaux de départ est ensuite organisée et M. DEMANE est sollicité pour remettre des documents d'excellence en remerciement de leur dévouement à l'ACCA à :
 - o JP DHONT
 - o D. PONS
 - o G. BELLIARD. Celui-ci se voit remettre également une plancha.

Interventions et questions diverses

- Interventions
- M. HALIBERT rappelle que des contrôles sanitaires consécutifs à la grippe aviaire seront réalisés par les gardes de l'ONCFS. De 1 à 10 détenteurs de canards seront ainsi tirés au sort dans les Landes.
Il remercie la municipalité pour la signature des baux de tonne et G. BELLIARD pour l'implication dont il a fait preuve dans ce dossier.
- M. RIMONTEIL exprime ses remerciements à G. BELLIARD et assure qu'il travaillera avec le même enthousiasme avec la nouvelle équipe.
- M. DEMANE réaffirme l'attachement de la municipalité à préserver les traditions locales et félicite G. BELLIARD pour le travail accompli pendant toutes ces années.

Aucune question n'étant formulée dans l'assemblée, M^r BELLIARD souhaite une excellente saison de chasse à tous les chasseurs et lève la séance à 12h15.

Gérard BELLIARD
Président



Philippe CHAUDERON
Secrétaire

